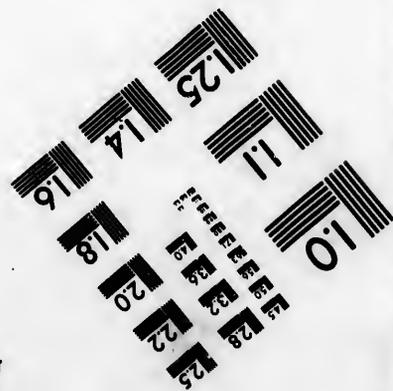
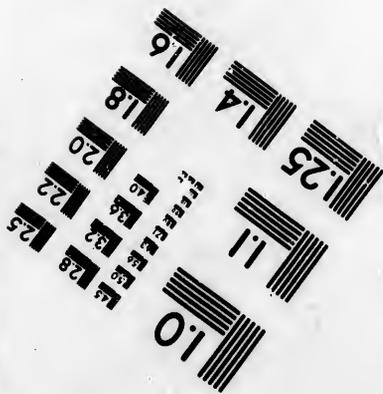
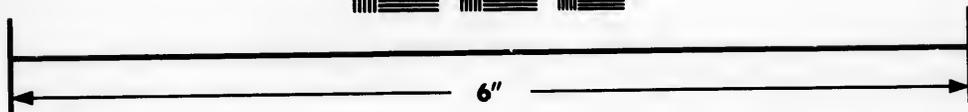
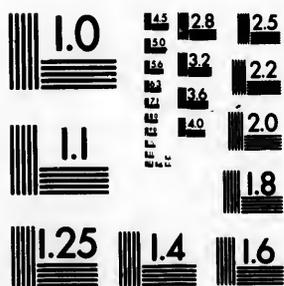


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire

Only edition available/
Seule édition disponible

Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

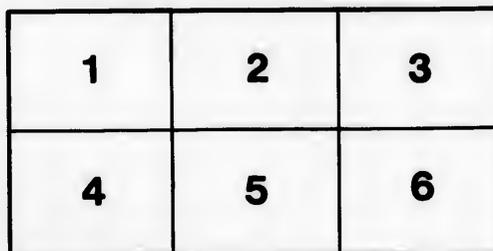
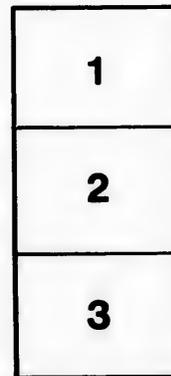
Library of Congress
Photoduplication Service

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Library of Congress
Photoduplication Service

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
page

rrata
o

pelure,
n à



JEAN ANGO

Il a été tiré vingt cinq exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

JEAN ANGO

ARMATEUR DIEPPOIS

PAR

ALEXIS MARTIN

EAU-FORTE PAR ALBERT BERTRAND

THE LIBRARY
OF CONGRESS

PARIS

A. HENNUYER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

47, RUE LAFFITTE, 47

1884

JIC51
15
ASM3

46633
104

MEMORANDUM
FOR THE LIBRARY

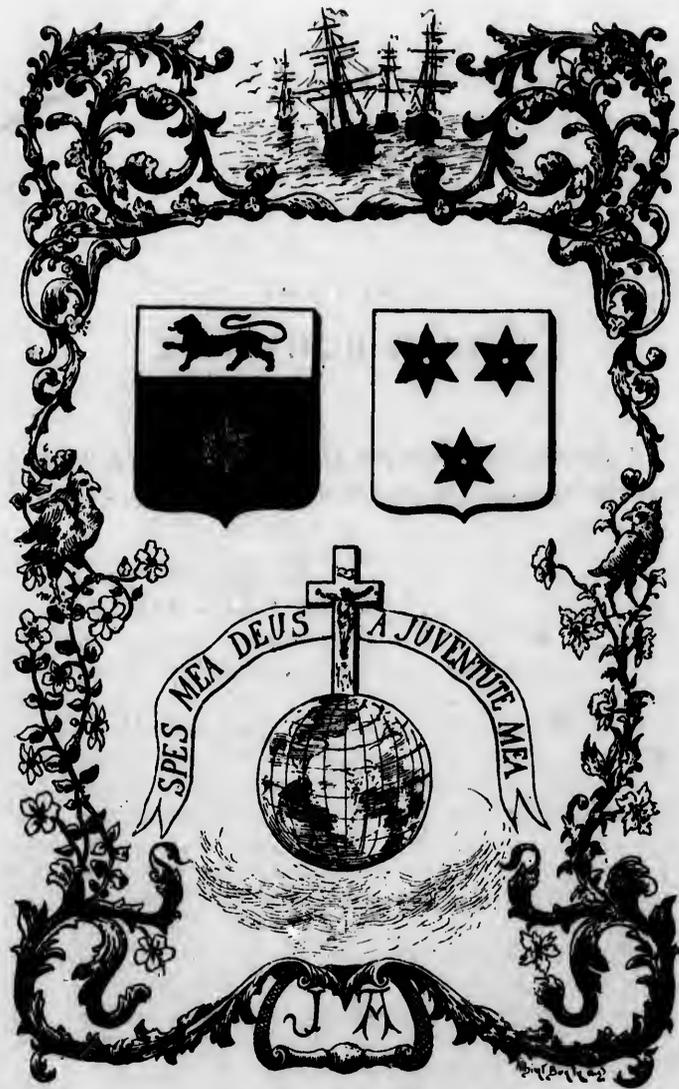
E.O.K. March 26- 1954
E.I.T. 6.5.15.

S.O.K. March 26-³⁰
E.I.T. 18515.

A MON AMI
AGLAÛS BOUVENNE

*Je t'offre ce travail moins pour sa valeur, qui est mince peut-être,
que pour me donner cette joie d'écrire sur une même page, ton nom
et celui de*

Ton vieil ami,
ALEXIS MARTIN.



JEAN ANGO

I

La navigation dieppoise, essentiellement française, est une de celles dont l'importance et l'activité peuvent être constatées dès les temps les plus anciens.

Les Dieppois sont nés navigateurs ; laborieux, entreprenants, courageux jusqu'à la témérité, après au gain, mais le considérant avant tout comme la juste rémunération du travail accompli, ces Normands-là ont toujours été doués de l'esprit d'aventure qui fait rêver et tenter les grandes découvertes, mais aussi de la persévérance et du courage qui permettent de les mener à bonne réussite.

Elle serait longue la liste des hardis marins dont la mémoire des Dieppois a conservé les noms : travailleurs infatigables, grandes personnalités de leur temps, héros inconnus aujourd'hui pour la plupart d'entre nous, et dont l'histoire se résume dans la simple constatation des conquêtes qu'ils ont faites.

Puissamment organisée dès le onzième siècle, la marine dieppoise fit alliance, en 1066, avec Guillaume le Conquérant, quand il s'empara du trône d'Angleterre.

La descente en Angleterre semble avoir été le rêve constant des Normands, et nous les verrons plus d'une fois encore essayer de le réaliser.

En 1337, un capitaine dont on a retenu le nom, Jean Bébuchet, prend le commandement de cinquante navires dieppois et se joint à la flotte génoise que Philippe de Valois avait armée contre Édouard III.

Triste fut le résultat de cette première campagne d'une guerre qui devait durer un siècle ; les Dieppois, malgré leur héroïque vaillance, ne ramenèrent au port que cinq de leurs navires.

Moins de trente ans plus tard — on comprend que je ne relate que les

faits principaux — les navigateurs du port de Dieppe atteignaient la côte de Guinée et y fondaient, sous les noms de *Petit-Dieppe* et de *Petit-Paris*, des établissements commerciaux qui ne tardèrent pas à atteindre une grande prospérité. C'est avec la Guinée que les Dieppois commencèrent l'importation de l'ivoire, qui les amena promptement à créer l'industrie de l'ivoirerie ; on sait quelle supériorité sans rivale ils atteignirent dans la confection des mille travaux d'art, de goût et de patience auxquels ils surent employer l'ivoire.

A la Rochelle, en 1370, c'est encore un Dieppois, Ambroise, dit *Bouche-Nègre*, qui amène une flotte devant le port assiégé et force les Anglais à se retirer.

En 1402, Jean de Béthancourt retrouve trois des *îles Fortunées* des anciens : ce sont Goméra, Fortaventura et de Fer, du groupe des Canaries.

En 1483, les Anglais ayant attaqué quelques vaisseaux du port de Dieppe, les Dieppois arment une flotte, s'emparent de tous les navires anglais qu'ils peuvent rencontrer et ne consentent à les rendre qu'après avoir imposé et fait accepter leurs conditions.

Le petit port qui, on l'a vu par ce qui précède, n'avait jamais manqué une occasion d'entrer en lutte avec la grande nation, lui avait, cette fois, directement fait la guerre, et la grande nation avait été vaincue.

Deux navigateurs dieppois se disputent l'honneur d'avoir découvert le fleuve des Amazones : Jean Cousin, qui précédemment avait signalé la pointe des Aiguilles (cap de Bonne-Espérance), et François Pinzon ; la chronique prétend même que ce dernier, chassé de la marine dieppoise pour un acte d'insubordination, se retira à Gènes, se lia avec Christophe Colomb, fut l'un des inspirateurs de sa découverte et le suivit dans ses voyages avec le grade de capitaine.

La découverte de la *pointe des Aiguilles*, qu'elle soit son œuvre ou celle de Pinzon, avait fait concevoir à Jean Cousin la possibilité de joindre les grandes Indes par mer en contournant l'Afrique. Il accomplit ce voyage en 1491 et revint, dit-on, chargé de richesses.

A Thomas Aubert, dont j'aurai l'occasion de reparler, les Dieppois attribuent la découverte du fleuve Saint-Laurent en 1508 ; aux frères Parmentier, celle de l'île de Fernambouc, en 1520 ; à l'aîné des Parmentier, Jean, un voyage aux côtes de la Chine ; et les chroniques ne manquent jamais de constater que ces heureux navigateurs tirent toujours un grand profit de leurs expéditions.

Le seizième siècle est fécond encore en faits à la gloire de la marine dieppoise.

En 1555, c'est Louis de Bures, dit *d'Épineville*, qui, à la tête d'une flotte partie de Dieppe, attaque une flotte espagnole de vingt-quatre vaisseaux, en

détruit huit, s'empare de huit autres et ne laisse échapper les derniers que grâce aux incendies qu'il a allumés à leurs bords.

En 1560, Jean Ribault aborde la côte de la Floride et y fonde un établissement commercial.

En 1590, Chauvin tente, sans succès, l'établissement d'une colonie sur les bords du fleuve Saint-Laurent; plus heureux, en 1608, Champlain, qu'on a surnommé *le père de la Nouvelle-France*, remonte le fleuve jusqu'au cap Diamant et y fonde la ville qui devait plus tard devenir la capitale du Canada : Québec.

En 1627, les Dieppois prennent une part active à la guerre déclarée à la France par Charles I^{er}, roi d'Angleterre. En 1633, ils fondent encore quelques colonies au Canada et au Brésil, et Dyel d'Esnambuc prend, au nom de la France, possession de la Martinique.

Pourtant l'étoile si longtemps resplendissante de la marine dieppoise commence à pâlir, et les revers succèdent aux prospérités.

Dès 1614, les Hollandais, après avoir battu les Dieppois, s'emparent du fructueux commerce que le port normand faisait avec les îles Moluques; dès 1629, les Anglais prennent Québec, qui ne fait retour à la France que quelques années plus tard.

Au dix-huitième siècle, la marine dieppoise est en pleine décadence; les expéditions lointaines sont abandonnées, et la vieille cité normande semble s'endormir dans le souvenir de ses gloires passées.

Ce préambule, un peu long peut-être, me sera pardonné, je l'espère; il n'était pas inutile, selon moi, à l'étude que j'entreprends sur la puissante personnification de la marine dieppoise au seizième siècle. Il aura fait comprendre à mes lecteurs le véritable caractère de ces navigateurs et aussi les différences notables qui existent entre l'organisation maritime de ce temps-là et celle du nôtre.

On aura remarqué, je n'en doute pas, la puissance et l'indépendance de ce petit peuple, commerçant avant tout, mais qui, toujours armé en guerre, ne craignait pas de se mesurer avec les plus grandes nations, quand ses intérêts ou seulement son amour-propre l'y obligeaient. Nous verrons, dans la suite de ce récit, le héros dont j'ai entrepris de retracer l'histoire attaquer le roi de Portugal dans sa propre capitale et traiter d'égal à égal avec ses ambassadeurs.

Nous verrons à quel degré de richesse et de puissance pouvait, en ce temps, s'élever un homme, sans fortune appréciable au début, mais soutenu par une inébranlable volonté et secondé par une grande intelligence.

II

Jean Ango naquit en 1480; il était fils d'un armateur du port de Dieppe qui, bien que représenté pauvre par quelques écrivains, devait cependant être dans une situation au-dessus de la moyenne, car il est certain que Jean Ango reçut une brillante éducation.

De plus, ce fut le père d'Ango qui eut, en 1508, la première idée de tenter une colonisation à Terre-Nouve. Deux de ses vaisseaux, *la Pensée*, commandé par Thomas Aubert, et un autre, sous le commandement du Florentin Jean Veyrassen, entreprirent par son ordre un voyage d'exploration.

Aubert ne se rangea pas au parti de la colonisation, mais il conseilla le commerce des pelleteries et l'organisation de la pêche à la morue sur une grande échelle.

L'armateur apprécia l'excellence des avis d'Aubert, les suivit et s'en trouva bien.

Selon tous les chroniqueurs — Asseline excepté — la jeunesse de Jean se passa sur mer. Officier d'abord, puis capitaine, il visita l'Afrique et les grandes Indes et dut faire partie de plusieurs de ces expéditions hasardeuses et lointaines dont, on l'a vu par le précédent exposé, le début du seizième siècle fut si fécond.

De ces voyages, toujours fructueux, on le sait, Ango dut vraisemblablement rapporter, outre une grande science des choses de la mer et du commerce, les premiers jalons de l'immense fortune qu'il édifia plus tard.

Il est bon de remarquer aussi que, vers le même temps, la mort de son père — bien qu'on ne puisse en préciser la date — dut faciliter ses débuts comme armateur.

Il est probable que Jean Ango se maria plus tôt qu'on ne le faisait généralement de son temps, circonstance qui dut contribuer à le faire renoncer aux longs voyages.

On ignore le nom de la demoiselle qu'il épousa, mais elle était certainement de qualité; elle portait : *d'argent à trois molettes d'éperon de sable*. Nous retrouverons une de ces molettes d'éperon dans les armes de

Jean Ango, devenu vicomte de Dieppe, et qui étaient : *de sable au chef d'argent chargé d'un lion marchant de sable avec une molette d'éperon.*

Il eut une fille nommée Marie, qui naquit le 28 juillet 1514 et fut baptisée à Saint-Patrice de Rouen. Cette fille ne devait pas être son premier enfant, puisqu'une lettre de Marguerite de Navarre, écrite en 1526, parle d'un certain de Bures qui était le gendre de Jean Ango.

On a des détails assez curieux sur cette Marie Ango.

M. le comte de Bastard a possédé un magnifique livre d'heures qui, selon toutes probabilités, dut appartenir à la fille de l'armateur.

Sur le premier feuillet, Ango, sa femme et une jeune servante sont représentés à genoux et priant; vient ensuite une de ces pièces de vers par lesquelles il était alors d'usage de consacrer les joies ou les douleurs familiales.

Il est permis d'attribuer ces vers à Ango, qui, ainsi que s'en fournira une autre preuve plus tard, trouvait au milieu de ses innombrables occupations quelques loisirs pour taquiner la Muse.

Je reproduis ces vers, curieux à plus d'un titre; d'abord ils ont bien la facture et la grâce naïve des poésies de ce temps-là; il est certains d'entre eux que Clément Marot ne désavouerait pas; ensuite, au point de vue historique, qui nous occupe tout particulièrement, ils sont précieux par la précision des détails qu'ils renferment, et aussi, comme on le verra, par les suppositions qu'ils peuvent faire naître.

Puisqu'il t'a pieu me donner une Fille,
Que j'ay tenue et advouée à tenir
De ta bonté tout le temps advenir,
S'il te plaisait, à ce, me recevoir,
Fût-ce mon corps, mon cueur et mon avoir,
A ton plaisir, sans toi habandonner,
Pour le beau don qu'il t'a pieu me donner.
Ce fruit procède de ta bonté immense.
Pour exalter ta bonté et clémence,
J'ai bien voulu le jour qu'elle nasquit
Et du baptême qu'en ce monde elle acquist
En rédiger à présent quelque chose.
L'an de grâce mil cinq cents et quatorze,
Le vingt-huit de Juillet devant aoust,
A onze heures du matin par grant chault
Marye naquist, c'est une chose vraye,
Son parrain fust le seigneur de la Haye
Guillem. Aubert, conseiller de la ville
Meur de rens, pondéreux et habille;
Ses marraynes, honnestes damoiselles,

Parfaitement leur renommée le preuve,
C'est Katherine Aubert, la bonne veufve,
Maltre Loys de Quievremont nommé
De Heudroville seigneur bien renommé
Et conseiller du roy en la grant court
De Parlement où honneur bruit et court.
Et la seconde, c'est bien droit qu'on la nomme
Perrette Ango, espouse de noble homme
Jehan de Croismare, vray seigneur de Saint-Just,
Autant begnin que jamais homme fust,
Général sur le fait de la justice
De la grant court des aydes bien propices.
A Saint Patrix sur les fonts du baptême
Marye Ango print et recuest son cresseme
Reveraulment, sans honneur desvoyer
En ce mesme an, le dernier de Janvier,
Le Roy Loys douzième bienheureux,
Dame Atropos de son dart rigoureux
Luy seppara la vye hors du corps.
Le doulx Jésus luy soit miséricors.

Il résulte clairement de ce morceau, qui constate non seulement la date de la naissance de l'enfant, mais encore l'heure qu'il était et le *grant chault* qu'il faisait, que, dès 1514, Ango occupait une haute position et était en rapports d'amitié avec la plus aristocratique société; je ne serais même pas éloigné de penser qu'il était fort bien apparenté. Qu'est-ce en effet que cette dame *Perrette Ango espouse de noble homme Jehan de Croismare*, si ce n'est une propre sœur de notre héros?

Quant à Guillem. Aubert et Katherine Aubert, *la bonne veufve*, le lecteur n'est-il pas tenté de reconnaître en eux des parents d'un pilote Thomas Aubert, qui avait dû certainement jouir d'une grande considération dans la famille, ayant été, grâce à l'expédition de 1508, un des instruments de sa fortune?

Le rapprochement touchant de la mort de Louis XII, arrivée environ six mois après la naissance de Marie Ango, ne donne-t-il pas la date exacte de la composition de ces vers et ne semble-t-il pas certain qu'ils ont été écrits non immédiatement après la naissance de l'enfant, mais seulement dans le courant de sa première année?

Pour ne plus revenir sur Marie Ango, constatons que dix-neuf années après, en 1533, nous la trouvons mariée à *noble homme Nicolas Lesueur, fils de Nicolas, en son vivant sieur du Gauvier et de Bougy et de l'excise de Caen*.

Les renseignements font absolument défaut pour ce qui concerne la fille aînée d'Ango, qui épousa De Bures.

En 1520, nous trouvons Ango, riche armateur déjà et ayant affermé successivement les recettes du duché de Longueville et d'Étourville, des abbayes de Fécamp et de Saint-Wandrille et de diverses seigneuries du pays de Caux.

Vers le même temps il acheta aussi les charges fort productives de grenetier et de contrôleur au grenier à sel, et enfin les revenus de la vicomté de Dieppe, qui appartenaient à l'archevêque de Rouen, Georges d'Amboise II.

L'archevêque, séduit par la vivacité de l'esprit d'Ango, l'audace de ses conceptions, la multiplicité de ses entreprises toujours couronnées de succès, la sûreté de son jugement, son opulence, alors sans morgue, le prit en grande affection et lui fit faire plusieurs connaissances qui lui furent précieuses plus tard quand il s'agit pour lui de se pousser en cour.

En 1523, Ango est à l'apogée de sa fortune, ses vaisseaux sillonnent les mers, commerçant avec les îles Moluques, les grandes Indes, le royaume de Transiana, livrant de fréquents combats aux vaisseaux flamands, anglais, espagnols et portugais, qui ne laissent échapper aucune occasion de disputer les passages et d'entraver les expéditions.

C'est en cette année 1523 qu'il commence la construction de cette magnifique résidence qui fut longtemps la grande curiosité de Dieppe et l'une des plus belles maisons de bois qu'on ait connues.

Tout le bâtiment reposait sur un large soubassement de pierre, la façade était en beau bois de chêne et les sculptures, qui représentaient diverses scènes empruntées aux fables d'Ésope, des combats entre Anglais et Normands et de nombreux épisodes de la vie maritime, couraient jusqu'à la corniche et se prolongeaient sur les grandes lucarnes presque aussi hautes que le toit.

La partie la plus importante de l'édifice, éclairée par de larges et hautes fenêtres à balcon, renfermait un immense salon où tout ce que l'art et le goût de l'époque pouvaient fournir de magnifique était répandu à profusion.

Riches parquets, lambris dorés enchâssant des tableaux des meilleurs maîtres de l'école italienne, alors dans toute sa splendeur, somptueux ameublements, étoffes brochées d'or, tapisseries de l'Inde, vaisselle d'argent, à laquelle les riches ciselures des orfèvres du temps donnaient un prix inestimable, tout cela était réuni dans cette demeure seigneuriale, où le train était princier, mais où l'accueil conservait encore les traditions de la bonhomie et de la simplicité bourgeoises.

Des fenêtres de ce vaste salon la vue s'étendait sur le port, sur la mer et plongeait dans la vallée jusqu'à la ville et au château d'Arques.

Dans l'intérieur des deux cours, les sculptures étaient répandues avec la même prodigalité que sur la façade; dans le jardin, où l'on rencontrait tous les trésors de la flore du temps, la vue s'arrêtait, charmée, sur de nom-

breuses statues ; grâce à un réservoir installé sur le haut de la maison, on y rencontrait des fontaines jaillissantes du plus pittoresque effet.

Sur la façade était sculpté l'emblème que l'armateur avait adopté et qu'il conserva toute sa vie :

Une sphère surmontée d'un crucifix ; deux bandelettes flottantes qui s'échappent du haut de la croix portent cette devise : *Spes mea Deus à juventute mea*, Dieu, mon espoir dès mon jeune âge.

Les prodigalités d'Ango n'étaient pas exclusivement consacrées à son luxe personnel, la ville et le port de Dieppe lui durent de nombreux embellissements. Il fut un des bienfaiteurs de l'église Saint-Jacques, sa paroisse ; il y fit construire la chapelle de la Vierge ; la chapelle Saint-Yves, alors Saint-Hiérôme, devint son oratoire ; il l'orna richement, fit sculpter son emblème sur les murs, couvrit de splendides tapis les marches de l'autel et le sol de la chapelle ; donna aux prêtres de magnifiques ornements sacerdotaux. Il était bon, généreux, charitable, aimé de tous.

La maison de Dieppe terminée, Ango eut le désir de posséder une maison de plaisance à la campagne ; il acquit de la famille de Longueil la terre de Varengeville, abattit l'antique castel et commença l'édification d'un nouveau palais connu dans l'histoire sous le nom de *Manoir d'Ango*.

De ce palais, devenu ferme maintenant, élevé dans un paysage charmant, il ne reste plus que des ruines, mais ces ruines permettent encore d'apprécier la magnificence originale de la construction et le grand air que l'ensemble devait avoir.

Les matériaux du pays, habilement employés, ont permis aux ouvriers de tracer ces losanges et ces zigzags de silex et de grès qui donnent aux murailles l'aspect de gigantesques mosaïques.

Le corps de logis du midi, le seul qui maintenant permette d'apprécier encore ce que fut le manoir, se rattache à la tourelle contenant l'escalier qui menait aux grands appartements et du haut de laquelle l'armateur pouvait contempler une immense étendue bornée par cette mer que sillonnaient ses navires et le port de Dieppe, où il les voyait rentrer portant de nouvelles richesses.

Au rez-de-chaussée, près de la tourelle, un perron, aujourd'hui disparu, donnait accès à une grande salle à jour ; quatre jolis pilastres en soutiennent les gracieux arceaux enrichis de têtes d'ange qui ont dû être très finement sculptées ; le haut de la façade entre le fenêtrage est orné de grands losanges de silex imitant les vieilles maisons de bois ; la frise qui court au-dessous des fenêtres est semée de panneaux ronds, carrés ou losanges, qui jadis ont dû contenir ou des têtes sculptées ou des médaillons en faïence peinte.

Toute la façade est coupée par des fenêtres et des portes autour desquelles courent de mignonnes sculptures, malheureusement fort abîmées,



Albert Bertrand, del. et sc.

Imp. A. Dalloz, Montmartre.

LE MANOIR D'ANGO



mais parmi lesquelles se répètent encore comme clefs de centre quelques têtes d'ange d'une ravissante finesse.

Dans l'intérieur on ne retrouve rien ou presque rien de la riche demeure d'Ango; à peine est-il permis de reconstruire par la pensée une monumentale cheminée du premier étage, qui dut être fort belle, à en juger par les morceaux qu'il est encore possible de voir.

Le second étage, aujourd'hui disparu, contenait aussi, dit-on, divers morceaux remarquables autant au point de vue de l'art qu'au point de vue de la richesse.

Dans la cour, un pigeonnier de forme bizarre bâti dans le goût italien, en ardoises et briques multicolores, dresse sa grosse masse ronde sans permettre au visiteur de déterminer ce qu'il était réellement dans l'origine.

Donjon paraît une dénomination trop ambitieuse pour cette construction isolée et sans défense aucune qui n'a dû être qu'une fantaisie du propriétaire ou de l'architecte.

Au-dessus d'une grande porte donnant sur la campagne et dont l'un des corps avancés contenait la chapelle, on voit plusieurs médaillons sculptés; quelques écrivains ont voulu reconnaître parmi eux François I^{er} et Diane de Poitiers, mais les ressemblances sont tellement lointaines qu'il me paraît impossible de s'arrêter sérieusement à cette supposition.

Je serais plutôt de l'avis de ceux qui ont cru voir là les portraits d'Ango et de sa femme, surtout si l'on applique cette supposition au médaillon le plus rapproché de la tourelle et qui contient deux têtes superposées.

Mais, je le répète, en ceci on ne peut s'en tenir absolument qu'aux hypothèses.

M. Vitet, dans une de ses visites au manoir, a découvert sur une fenêtre la date de 1544, ce qui prouverait que, sept ans avant sa mort et bien que la construction ait été commencée vers 1534, le richissime armateur faisait encore travailler à sa maison de plaisance.

Cette visite, indispensable du reste, au manoir d'Ango, nous a pour un instant éloigné de son histoire, nous allons la reprendre où nous l'avons laissée.

III

En 1534, Ango était à Varengeville, au milieu de ses architectes, de ses peintres et de ses sculpteurs, quand des amis de cour lui donnèrent avis de la prochaine arrivée du roi François I^{er} à Dieppe.

Le monarque venait passer en revue quelques recrues récemment réunies en Normandie.

Riche et puissant comme il l'était alors, Ango, qui méritait le surnom de *Médecis normand*, ne pouvait plus ambitionner que les honneurs; il n'eut garde de laisser échapper l'occasion qui s'offrait à lui de faire effacement sa cour au roi de France.

Il sollicita et obtint de la ville de Dieppe le coûteux honneur d'organiser à ses frais la réception qu'il était indispensable de faire à François I^{er}.

Le roi fit son entrée à Dieppe le 14 juin 1534, et, si habitué qu'il fût au faste, il demeura ébloui devant la magnificence de l'accueil qui lui avait été préparé.

Des arcs de triomphe, ornés du chiffre, plusieurs fois répété, du roi, offraient à ses regards, dans des encadrements de fleurs et de feuillage artistement disposés, la représentation peinte de ses plus glorieux faits d'armes; de superbes chevaux, richement caparaçonnés, avaient été mis à sa disposition et à celle de toute sa suite; la bourgeoisie de Dieppe, Ango en tête, offrait au roi les clefs de la ville et lui faisait cortège jusqu'à la maison de l'armateur, dont celui-ci ne dédaignait pas d'accepter l'hospitalité.

Le roi n'était pas au bout des surprises qui lui étaient ménagées; la maison d'Ango, si vaste, si riche, si magnifiquement ornée, fut pour lui un nouveau sujet d'étonnement et d'admiration; l'ordonnance des festins, la richesse inouïe de la vaisselle d'argent, l'excellence des vins qui lui furent offerts, achevèrent de gagner à Ango les bonnes grâces du monarque.

L'affabilité du roi, sa gaieté communicative, le tour de son esprit, la joie qu'il témoignait franchement d'être si bien traité, enivrèrent Ango, qui, dès ce jour, n'appela plus François I^{er} que *son bon maître*.

Ce fut un bien autre étonnement encore quand le roi, cédant — à ce que je suppose — à quelque habile insinuation de son hôte, manifesta le désir de faire une promenade en mer.

Arrivé au port, il trouva, richement dorées et sculptées de la poupe à la proue, six « nefs légères » prêtes à le recevoir, lui et sa compagnie.

Le temps fut magnifique pendant l'excursion, et François, à son retour, obéissant à sa nature enthousiaste et prodigue, ne ménagera point les remerciements, les éloges et les honneurs à l'armateur.

Ango fut nommé vicomte de Dieppe et, de plus, succéda comme gouverneur de la ville et du château au sieur de Mauroy, dont la mort récente laissait ces deux places vacantes.

C'est peu de temps après cette luxueuse réception qu'arriva une de ces aventures typiques où le penseur peut retrouver et l'écrivain faire revivre toute la physionomie politique d'une époque.

Les armateurs, on le sait, lançaient sur l'Océan de véritables flottes; bien aménagés pour les cargaisons à transporter, les navires n'étaient pas moins bien armés pour la défense et, au besoin, pour l'attaque.

Or il arriva qu'un jour un des vaisseaux d'Ango, séparé du groupe dont il faisait partie, s'égara sur les côtes d'Afrique et fut rencontré par trois navires portugais.

Parmi les rivaux de la marine dieppoise et les envieux que lui créait sa prospérité, les Portugais n'étaient pas les moindres.

Un combat s'engagea et, malgré la bravoure des marins dieppois, ils furent écrasés par le nombre : le capitaine fut tué, les quatre cinquièmes de l'équipage eurent le même sort, et le vaisseau capturé fut conduit à Lisbonne.

Ango, indigné, s'adressa à François I^{er}, son protecteur naturel, pour obtenir justice et réparation de ces violences imméritées.

François I^{er} écrivit au roi de Portugal, mais sans résultat, ainsi que le prouvent les passages soulignés de la lettre suivante que la reine de Navarre, sur la demande de l'armateur sans doute, écrivait à son cousin, M. le légat, et lui faisait vraisemblablement remettre par Ango :

A mon cousin, M. le légat,

Món Cousin. Le vicomte de Dieppe, ce porteur, s'en va maintenant en court pour faire entendre au Roy, à madame et à vous la vérité, comment il va de l'affaire qu'il a eue en Portugal et du peu d'estime que le roy dudict Portugal a fait des lettres que le Roy lui a escriptes pour ladicte affaire, de quoi j'ay esté fort esbahie et combien que la cognoissance que vous avez des mérites dudict Vicomte et des bons, grands et continuels services qu'il a faicts au Roy, suffise en votre endroit pour sa recommandacion, si ne me suis-je peu garder pour la bonne et affeccionnée volonté que je luy porte, de vous en faire en sa faveur une particulière et non commune,

vous priant bien affectueusement, mon Cousin, luy donner en son dict affaire le meilleur ayde, port et expédition que vous pourrez, vous asseurant qu'en ce faisant me feroz plaisir aussi agréable que vous ne scauriez penser, et pour ce qu'il vous dira de mes nouvelles et de cette compaignie qu'il a veue, ne vous feray plus longue lettre, que de prier Dieu, mon Cousin, qu'il vous doint le bien que de bon cœur vous désire.

A Blois, le X^e jour de juing.

La toute vostre bonne cousine et amye,

MARGUERITE.

P. S. Je vous prie avoir son affaire pour recommandé, car je le cognoys bon serviteur du Roy¹.

Homme d'action avant tout, Ango ne comprenait que peu de chose aux lenteurs diplomatiques, il n'eut pas la patience d'attendre que son haut protecteur parvint à lui faire rendre justice et résolut tout simplement de se venger lui-même de l'affront qu'il avait reçu.

Il équipa dix grands navires et sept petits, fit monter à bord, outre ses équipages ordinaires, composés de gens résolus et prêts à tout, le plus de volontaires qu'il put enrôler, et sa petite escadre partit avec l'ordre de bloquer le port de Lisbonne, de descendre sur les rives du Tage et de détruire toutes les habitations.

Les volontés du vicomte furent, on le pense, plus que rigoureusement exécutées. La guerre, en ce temps-là, n'allait pas sans un peu de pillage, et l'occasion, pour la plupart des aventuriers qui composaient la petite armée d'Ango, était une de celles qu'on n'avait garde de laisser échapper.

Le port fut bloqué, les vaisseaux portugais sortant du Tage ou revenant des Indes furent capturés, les villages situés sur le bord de la mer furent impitoyablement incendiés, l'effroi s'empara de la population et du gouvernement. On crut que la France avait déclaré la guerre au Portugal.

Le roi de Portugal envoya en grande hâte deux ambassadeurs à François I^{er}. Le roi de France était alors à Chambord; il reçut les ambassadeurs portugais avec la plus parfaite courtoisie, mais, déclinant toute responsabilité, ne leur donna d'autre réponse que celle-ci : « Allez trouver mon vicomte Ango, c'est à lui de traiter avec vous. »

Les ambassadeurs se rendirent auprès d'Ango, qui les reçut dans son manoir, de façon affable, suivant certains chroniqueurs; avec une grande hauteur, selon d'autres. Je suis, pour ma part, tenté de croire à la dernière de ces deux versions, car il est notoire que les belles qualités d'Ango furent gâtées à la fin de sa vie par une excessive vanité; les faits qui suivront nous

¹ Cette lettre figure dans un recueil de lettres inédites de Marguerite de Valois, reine de Navarre, publié en 1841, par M. Genin, sous les auspices de la Société de l'histoire de France.

en donneront la preuve. Quelle plus belle occasion lui pouvait être offerte de montrer sa morgue, que celle que lui présentaient ces ambassadeurs d'un grand roi, humiliés devant lui et demandant merci pour leur maître?

Il est constant néanmoins que le vicomte n'exigea rien de plus du Portugal que l'éclatante vengeance dont il s'était donné la joie, et qu'à l'issue de la réception des ambassadeurs il fit partir pour Lisbonne un navire chargé d'ordonner la cessation des hostilités.

C'est de cette expédition que lui fut rapportée, avec bien d'autres richesses sans doute, une magnifique chasuble en drap d'or orné de perles fines, sur laquelle il fit broder son emblème et qu'il donna à l'église Saint-Jacques.

Ce curieux souvenir du vicomte échappa à l'incendie de 1694, on le voyait encore en 1736, depuis on ne sait malheureusement ce qu'il est devenu.

En 1543, quand François I^{er} préparait ses flottes en vue de l'éternel projet de descente en Angleterre, Ango prêta un concours énergique au monarque. Ce que Jacques Cœur avait été pour Charles VII, Ango le fut alors et l'était déjà depuis longtemps pour François I^{er} : les coffres du vicomte étaient grands ouverts pour le roi de France. Rappelez-vous les *bons, grands et continuels services* dont parle la reine de Navarre!

Quelques chroniqueurs évaluent à trois cents le nombre des vaisseaux que le vicomte de Dieppe fournit et arma pour le roi de France, et, si l'on ne faisait la part de l'exagération poétique, on serait tenté, d'après un quatrain du temps que je vais citer, de croire qu'il fit à lui seul tous les frais de la flotte :

Ce fut luy seul, luy seul qui fit armer
La grande flotte expresse mise en mer,
Pour faire voir à l'orgueil d'Angleterre
Que François estoit Roy sur mer et sur terre.

Cependant, ainsi que je l'ai dit, le bon naturel d'Ango s'était sensiblement altéré au contact de la prospérité constante; loué pour sa bienfaisance, adulé pour sa richesse, porté aux nues pour sa générosité, vainqueur du roi de Portugal, inépuisable argentier du roi de France, le vicomte Ango, à l'époque où nous sommes arrivés, était devenu orgueilleux, irascible, inabordable et, qui pis devait être, méconnaissant de ceux qui avaient été longtemps ses égaux.

Il ne sortait plus du château de Dieppe, dont il avait fait son séjour presque constant, qu'entouré d'une garde nombreuse et précédé de tous les laquais de sa maison; sa nature était devenue violente, la moindre contradiction excitait sa colère, et ses emportements dépassaient souvent les bornes permises.

François I^{er}, le *bon maître* d'Ango, mourait en 1547 sans avoir songé à

rembourser au vicomte de Dieppe les nombreuses avances qu'il avait acceptées de lui.

De son côté, Ango, épuisé par les prodigalités de sa luxueuse existence, vieux déjà — il avait soixante-sept ans — ne retrouvait plus en lui ni l'audace ni l'activité de son âge mûr; ses entreprises, moins hardiment conçues qu'aux temps passés, gênées par la concurrence de quelques jeunes armateurs, ses élèves et ses émules peut-être, ne lui donnaient plus que des bénéfices inappréciables; le vicomte se trouvait, relativement parlant, dans un état voisin de la gêne.

L'envie qu'il excitait depuis de longues années commença à lever la tête; le protecteur du vicomte était mort; la cour nouvelle paraissait se soucier peu des services antérieurement rendus; la fortune de l'armateur s'amoin-drissait; son influence, longtemps subie sans murmure, prenait un caractère tyrannique; l'impopolarité, l'implacable et féroce impopolarité, commençait pour lui.

Il ne fallait qu'une goutte d'eau pour faire déborder le vase d'amertume dont il devait s'abreuver pendant les dernières années de sa vie; un de ces emportements dont je parlais tout à l'heure fut cette goutte d'eau.

Dans une assemblée de notables dieppois, où, selon toute vraisemblance, on ne discutait que des intérêts purement locaux, Ango, mal satisfait, blessé, peut-être, d'une observation faite par un armateur nommé Morel, s'oublia jusqu'à le souffleter.

Ce Morel, ainsi que beaucoup d'autres armateurs, avait été jadis l'associé d'Ango dans plusieurs de ces expéditions que nous lui avons vu si souvent entreprendre et mener à bon et productif résultat.

Morel résolut de se venger et trouva facilement dans la bourgeoisie dieppoise un certain nombre de personnages prêts à faire avec lui campagne contre Ango, devenu l'ennemi commun.

Morel intenta à Ango un procès sous le prétexte que, lors de leurs opérations communes, les comptes avaient été inexactement rendus et les partages faits en faveur du vicomte et au détriment de son cointéressé.

Sur ce procès s'en greffèrent immédiatement plusieurs autres, basés sur les mêmes motifs et tendant tous, ainsi que celui de Morel, à la revendication de sommes plus ou moins importantes dont, au dire des demandeurs, — pour parler la langue du palais — ils avaient été frustrés lors des règlements antérieurs de leurs comptes.

Il est difficile, à distance, et avec le peu de documents qu'on possède, de se faire une idée exacte de la justesse de ces réclamations tardives.

Tous les chroniqueurs qui ont parlé d'Ango ont relaté le fait, mais ils se sont bien gardés d'émettre une opinion et de prendre parti pour ou contre l'armateur.

Le point d'histoire vaut pourtant la peine d'être élucidé et ces procès étant actuellement impossibles à étudier dans leurs multiples détails, l'historien a le droit et le devoir de rechercher et de faire ressortir les responsabilités réelles.

S'appuyant pour cela sur sa connaissance des hommes, sur le caractère bien établi de la race normande, sur ce qu'il sait des mœurs et des coutumes du temps, sur l'étude qu'il a faite de cette marine guerrière et commerçante, il pourra peut-être, en quelques lignes rapides, tirer la véritable moralité de l'aventure.

Morel, pour ne parler que de lui, puisque de tous les adversaires du vicomte son nom seul nous est parvenu, Morel dut en un temps être désireux de recueillir quelques bribes des grands bénéfices que tirait Ango de ses expéditions lointaines.

Incapable de rien tenter qui approchât de ce que pouvait entreprendre Ango, Morel trouva prudent de s'associer à lui, apportant un faible appoint à ses entreprises et se réservant un bénéfice proportionné à l'importance de son concours.

Sans doute, il trouva dans ce rôle secondaire d'associé — même en admettant, ce qui est possible, qu'Ango se soit fait la part du lion — une source de bénéfices qu'il n'aurait pu faire jaillir de ses moyens uniques.

A l'heure où les comptes furent réglés, il se contenta des bénéfices que lui assignait le puissant armateur et les accepta sans mot dire.

Ce fut seulement quand Ango, ruiné, dépopularisé, justifiant les représailles par des procédés brutaux, que la mémoire de Morel se réveilla et qu'il s'avisa de trouver irréguliers des comptes qu'il avait acceptés jadis.

Il ne manqua pas, on l'a vu, de trouver des acolytes placés dans la même situation que lui, animés des mêmes sentiments de rancune et d'envie, pour appuyer son dire et formuler contre Ango des réclamations semblables aux siennes.

Il est permis aussi, les circonstances dans lesquelles ces procès se sont produits étant connues, d'affirmer que les revendications des réclamants devaient être fortement exagérées.

Il est constant néanmoins qu'après toutes les lenteurs inévitables en tous procès, gain de cause fut accordé aux adversaires d'Ango, et, que dans l'impossibilité absolue où celui-ci se trouvait de rembourser les sommes considérables qu'il était condamné à rendre, ses biens furent décrétés, et qu'en 1550 ses créanciers se partagèrent les richesses qui encombraient la maison de Dieppe et le manoir.

Il est permis de supposer que dans son désespoir, Ango tenta d'apitoyer sur son sort ce qu'il pouvait lui rester de protecteurs et d'amis anciens; poète aux heures de joie, il le redevint aux heures de tristesse et dut adres-

ser à la reine de Navarre une supplique en vers, un dizain sans doute, car la reine de Navarre lui répondit par celui-ci :

Si ceux à qui vous devez comme vous dites,
Vous cognoissoient comme je vous congnois,
Quitte seriez des deptes que vous fites.
Le temps passé, tant grandes que petites,
En leur payant un dizain toutefois,
Tel que le vostre qui vaut mieux mille fois
Que l'argent deu par vous en conscience,
Car, estimer on peult l'argent au poids,
Mais on ne peult, et j'en donne ma voix,
Assez priser votre belle science.

Si flatteurs que soient ces vers, desquels il paraît ressortir au reste que le vicomte se reconnaissait réellement endetté, ils étaient, il faut en convenir, une mince consolation dans l'extrémité où il se trouvait.

Spectateur désolé de sa propre ruine, voyant passer entre les mains de ses avides créanciers toutes les richesses dont il s'était si orgueilleusement entouré, abandonné de tous, trop âgé pour recommencer fructueusement la lutte, seul dans son château de Dieppe, regrettant peut-être ses prodigalités passées, conservant un religieux souvenir du *roy, son bon maistre*, qui, tout oublieux qu'il ait été, serait peut-être venu à son secours en ce cas extrême, le vicomte Ango mourut de désespoir en 1551.

Il avait soixante et onze ans.

Ango fut enterré à Saint-Jacques, sa paroisse, et dans cette même chapelle Saint-Hiérôme où il avait son prie-Dieu et où un caveau était réservé à sa famille.

En 1849, et sur la demande de l'abbé Cochet, le célèbre archéologue normand, la Chambre de commerce de Dieppe fit les frais d'une inscription commémorative consacrée à Ango.

Cette inscription est tracée en lettres d'or sur une table de marbre noir encadrée de pierre, et surmontée de l'emblème adopté par l'armateur, la sphère, le crucifix et la devise ; sur la plaque, ces mots :

A LA MÉMOIRE
DE
JEAN ANGO, ARMATEUR
VICOMTE DE DIEPPE, BIENFAITEUR DE CETTE ÉGLISE
INHUMÉ DANS LA CHAPELLE SAINT-YVES
EN 1551
PRIEZ POUR LUI.

Elle est placée sur la colonne qui sépare la chapelle de la Vierge de la chapelle Saint-Yves, autrefois chapelle Saint-Hiérôme.

APPENDICE

Je dois à la gracieuse obligeance de M^{me} la comtesse de Bastard, obligeance pour laquelle je lui exprime ici toute ma sincère gratitude, quelques détails fort intéressants sur le livre d'heures d'Ango.

Ils sont extraits d'une note manuscrite laissée par M. le comte de Bastard, qui regardait ce livre « comme un des plus curieux manuscrits qu'il eût jamais vus ».

« Le livre d'Ango, plus connu sous le nom d'*Heures des Enfants*, date des premières années du seizième siècle, avant 1515, les ornements marginaux, les costumes, l'architecture et surtout l'écriture, qui rappelle encore le temps de Charles VIII, justifient cette opinion. Un oraison en vers, dont on veut faire honneur à Jean Ango lui-même, indique le 28 juillet 1514 comme étant le jour de la naissance de sa fille Marie.

« Exécuté en France sous le règne de Louis XII (1498-1515) et digne de son époque par l'ensemble du travail, le livre d'Ango renferme cinquante-six miniatures, en tête desquelles, à genoux devant l'Éternel, est le célèbre armateur et sa femme.

« Le manuscrit commence par un calendrier de douze pages à larges encadrements couverts de fleurs, de fruits, de rinceaux en grisailles à fond d'or et qui contiennent douze sujets enfantins concordant avec les douze signes du zodiaque. On y trouve ensuite (et c'est par là qu'il est exceptionnel) cinq cent soixante-dix peintures marginales et cent vingt-huit autres sujets historiques en culs-de-lampe, qu'il faut ajouter aux cent soixante groupes d'enfants indiqués ci-dessus.

« Le manuscrit contiendrait donc deux cent quatre-vingt-huit groupes ou culs-de-lampe, terminant un même nombre de pages encadrées et peintes sur les trois autres côtés. Ainsi est établie la présence de neuf cent cinquante-six compositions formant un total d'environ quatre mille figures. Les enfants nus, réunis par groupes ou agissant seuls dans les marges, entrent dans ce chiffre de quatre mille pour sept cent quatre-vingt-dix — et le nombre des enfants s'élève même à plus de neuf cents, si l'on y fait figurer les groupes de petites filles et garçons habillés, d'enfants de chœur, etc.

« Les cent soixante groupes de ces petits enfants se livrant aux divers amusements de leur âge fournissent matière à des recherches archéologiques d'un genre nouveau; car nous n'avons jamais rencontré de manuscrit pareil à celui-ci. »

M. P.-J. Férét, dans son histoire des bains de Dieppe, a constaté l'existence du livre d'heures et donné la pièce de vers que j'ai reproduite.

Bien qu'Ango ait été plusieurs fois peint et sculpté dans ses splendides demeures; il ne nous reste de lui aucun portrait authentique; je ne puis résister à la tentation de reproduire celui que nous a laissé le naïf Asseline (*Antiquités et Chroniques de la ville de Dieppe*, t. 1^{er}, p. 243) :

« Disons en peu de mots que si sa représentation, que j'ay vue dans une des salles du château de Varengeville, est véritable, ayans la barbe et les cheveux blonds et les joues un peu vermeilles, il estoit (ce me semble) d'une humeur douce et gaye; son nez estant aquilin marquait la vivacité de son esprit, ainsi que son large front et sa grosse teste monstroient son grand jugement. Dans la posture en laquelle il estoit dépeint, il paraissoit avoir été de moyenne taille, et d'une complexion délicate et tendre; aussi estoit-il couvert d'une robe de chambre garnie de fourrures, qui n'estoit pas (sans doute) de petite valeur. »

On sera peut-être curieux de savoir ce que devint la riche maison d'Ango après que son propriétaire en eut été dépossédé.

Décrétée en 1550, elle appartient d'abord à Gabriel de Bures. (Ce de Bures étoit-il le gendre d'Ango? il est permis de le supposer.) Puis elle passa à Nicolas de Brebau, abbé de Valmont et aumônier de la reine mère, Marie de Médicis; en 1579, le commandant de Chate en devint propriétaire à son tour, enfin le sieur de Gueuvreville la vendit trente mille six cents livres à la congrégation de l'Oratoire qui s'y établit en 1614.

Jérôme de Bauquesne, supérieur des oratoriens qui dit la première messe dans la maison d'Ango, devenue le siège de la congrégation, étoit, assure-t-on, un arrière-petit-fils de l'armateur.

Brûlée en 1684 et réédifiée sur des plans nouveaux par les oratoriens, la maison d'Ango, ou plutôt la construction qui en occupe la place, est aujourd'hui le collège; la rue qui la borde à gauche porte le nom d'Ango.

Il n'est pas sans intérêt de relater ici l'historique des honneurs tardifs que les Dieppois ont rendus à la mémoire de leur illustre concitoyen.

C'est seulement en 1849 et grâce à l'initiative de l'abbé Cochet que l'attention de la Chambre de commerce de Dieppe se fixa sur le vicomte de Dieppe.

Voici les textes des lettres qui furent échangées à cette occasion entre l'archéologue et la Chambre de commerce :

« Dieppe, le 28 janvier 1849.

« A monsieur le président et à messieurs les membres
de la Chambre de commerce de Dieppe,

« MESSIEURS,

« Vous connaissez le nom d'Ango, l'honneur du commerce et de la marine dieppoise. Il fut pour François 1^{er} ce que Jacques Cœur fut pour Charles VII. Ami des

cardinaux d'Amboise, il eut Parmentier pour capitaine, Crignon pour historien, François I^{er} pour hôte et pour adversaires les rois de Portugal et d'Angleterre.

« Comme une tête couronnée, il traita avec ces souverains étrangers, couvrit la mer de ses flottes, embellit sa patrie des plus riches monuments et porta jusqu'aux extrémités du monde le pavillon français et la civilisation chrétienne.

« Cependant cet homme, l'orgueil du pays qui l'a vu naître, qui remplit les plus belles pages de son histoire, n'a encore reçu d'autre hommage qu'un *nom de rue*, honneur qu'il partage avec les capitaines de ses navires.

« J'ai pensé, messieurs, qu'il convenait d'accorder à ce génie du commerce une distinction plus haute et plus digne de sa renommée.

« J'ai cru que la Chambre de commerce, qui représente le négoce tout entier, se chargerait de cette réhabilitation.

« L'église Saint-Jacques m'a paru le lieu le plus convenable pour un hommage rendu à un mort illustre. Là, en effet, reposent depuis trois cents ans les restes mortels de ce prince des armateurs dieppois. L'histoire nous apprend, et elle seule le témoigne aujourd'hui, que ce favori de la fortune fut déposé en 1551 dans un caveau de la chapelle Saint-Yves, qu'il avait fait construire avec cette magnificence qu'il mettait à toutes choses. La tradition locale attribue à ses libéralités la chapelle de la Vierge, jadis une des merveilles de l'art catholique en France et le Trésor que l'on peut prendre pour un trophée maritime ou un *ex-voto* des navigateurs dieppois.

« Longtemps une dalle de marbre noir rappela par sa devise, son inscription et ses armes, le nom et la tombe du bienfaiteur de la ville et de l'église; mais les pieds des fidèles ont effacé l'inscription et la pierre froide et nue est restée muette et silencieuse comme le tombeau.

« Rien pourtant n'est plus convenable que de rappeler ce souvenir qui s'éloigne, et aucun lieu sur la terre ne me parait plus propre qu'une église pour garder religieusement le souvenir d'un homme célèbre.

« C'est pourquoi je propose à la Chambre de commerce de faire placer, à l'angle de la chapelle de la Vierge qu'Ango a construite et de la chapelle Saint-Yves où il repose, l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE
JEAN ANGO, ARMATEUR
VICOMTE DE DIEPPE, BIENFAITEUR DE CETTE ÉGLISE
INHUMÉ DANS LA CHAPELLE SAINT-YVES
EN 1551.
PRIEZ POUR LUI.

« Agrérez, messieurs, l'assurance de mon profond respect.

« Votre dévoué serviteur,
« L'abbé COCHET. »

La Chambre de commerce répondit :

« Dieppe, le 4 mars 1849.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« La Chambre a écouté avec beaucoup d'intérêt la rapide et brillante notice sur Ango, notre grand armateur, présentée dans la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous adresser le 28 janvier dernier.

« Elle est reconnaissante des soins que vous prenez pour défendre de l'oubli celui que vous dites, avec justesse et vérité, la gloire du commerce et de la marine dieppoise, le fondateur des beaux monuments d'architecture, l'hôte de François I^{er}, le rival des rois de Portugal et d'Angleterre.

« La Chambre, monsieur, sans discussion et à l'unanimité, a souscrit à la proposition que vous lui adressez de faire les frais d'une inscription lapidaire suivant les devis et pour la place que vous avez approuvés. Elle verrait avec plaisir que, sous votre direction active et éclairée, des recherches fussent faites pour s'assurer de la possession actuelle de l'homme célèbre, vers lequel ses souvenirs ont été reportés par votre intéressante communication.

« Nous sommes avec une considération très distinguée,

« Monsieur l'abbé,

« Vos très humbles et très obéissants serviteurs,

« Les membres de la Chambre de commerce :

« SELIER, FAUCONNET, DEBONNE fils,
Ach. LEROURGEOIS, Benj. VASSE,
MOUQUET-CONSEIL, LEGER, SAINT-
HILAIRE, DUFOUR. »

La Chambre de commerce faisait les frais de l'inscription qui fut immédiatement posée et, de plus, émettait le vœu que des recherches fussent faites dans l'église pour retrouver les restes du vicomte de Dieppe. Par suite de circonstances dont on trouvera plus loin l'explication, ces recherches ne purent être faites que dix années plus tard.

Les lettres qui suivent en feront l'histoire complète :

« A monsieur le président et à messieurs les membres
de la Chambre de commerce de Dieppe,

« MESSIEURS,

« Lorsqu'en 1849 vous avez, à ma prière, consenti à faire les frais d'une inscription commémorative en l'honneur de Jean Ango, dans l'église Saint-Jacques de cette ville, vous avez bien voulu exprimer le désir que, sous ma direction, des recherches fussent faites pour s'assurer de la possession actuelle des restes du célèbre armateur.

« A cette époque, les recherches ne purent avoir lieu. L'affectation de la chapelle d'Ango, à usage de sacristie, ne permettait pas cette opération.

« Aujourd'hui l'état des choses est complètement changé. La chapelle d'Ango ne sert plus de sacristie; elle est entièrement libre et M. le curé de Saint-Jacques verrait avec plaisir que des recherches fussent faites dans cette chapelle, qu'il se propose de rendre au culte.

« Appuyé sur ces sympathies et confiant dans la persévérance de vos bonnes intentions, je viens, messieurs, vous prier de mettre cent francs à ma disposition, afin de rechercher, dans sa chapelle sépulcrale, les restes mortels de Jean Ango, l'honneur du commerce français et le prince des armateurs du XVI^e siècle.

« Dans l'espoir que vous voudrez bien m'accorder ce modeste crédit, je vous prie de me croire, messieurs, votre très humble et très respectueux serviteur.

« L'abbé COCHET.

« Dieppe, le 10 août 1859. »

La Chambre de commerce répondit, à la date du 4 septembre suivant :

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« Dans une de ses dernières séances, la Chambre de commerce a pris communication de la lettre que vous lui avez adressée dans le but d'obtenir un crédit de cent francs, pour rechercher les restes du célèbre armateur Jean Ango, que l'on suppose inhumé dans l'ancienne sacristie de Saint-Jacques.

« La Chambre, croyez-le, monsieur l'abbé, s'intéresse au succès de vos recherches et vous n'avez pas fait en vain appel à ses sentiments de respect pour la mémoire de l'homme qui fut la gloire et l'honneur du commerce dieppois.

« Statuant sur votre demande, elle a résolu de vous venir en aide dans cette pieuse exploration, en mettant pour cet objet, à titre de subvention, une somme de cent francs à votre disposition.

« Je suis heureux de vous donner avis de cette décision et vous prie d'agréer, Monsieur l'abbé,

l'assurance de ma parfaite considération.

« Pour le président :

« SELLIER. »

Voici maintenant la dernière lettre de l'abbé Cochet; elle peut être considérée comme un procès-verbal des fouilles faites sous sa direction :

« A monsieur le président et à messieurs les membres
de la Chambre de commerce de Dieppe,

« MESSIEURS,

« Vous avez bien voulu m'accorder une allocation pour rechercher dans l'église Saint-Jacques la sépulture et les restes mortels de Jean Ango, le célèbre armateur dieppois.

« Je me suis livré à cette recherche les 28 et 29 novembre derniers. Le 30, a eu lieu l'ouverture du caveau sépulcral en présence de médecins, d'antiquaires, d'artistes et des principales autorités de la ville et de l'arrondissement.

« Comme vous avez pu le reconnaître dans une note insérée dans le journal de la localité¹, nous avons trouvé, dans un caveau parfaitement conditionné, un coffre en bois encore entier et contenant les restes non violés d'un adulte.

« Aucun indice n'a pu nous fixer sur l'attribution précise à donner à ce personnage qui avait environ cinquante ans et que les médecins considèrent comme une femme.

« A côté de ce cercueil bien conservé, gisaient violés et dispersés sur le sol du caveau les restes de trois personnes, dont une doit avoir moins de vingt ans, l'autre de quarante à cinquante ans, la troisième de soixante à soixante et dix ans. Ces derniers restes pourraient convenir à Jean Ango, mort à l'âge d'environ soixante et onze ans; mais aucune preuve matérielle n'est venue corroborer nos conjectures et leur donner la puissance d'une démonstration.

« Force donc a été de nous contenter du doute et de conclure simplement que nous avons bien trouvé le caveau sépulcral de Jean Ango et de sa famille; mais sans pouvoir préciser à qui appartiennent les restes qu'il renferme. Je n'ai pas hésité à faire graver cette indication sur la plaque de marbre qui recouvre la tombe afin que désormais l'incertitude ne soit plus possible, au moins pour ce qui regarde le caveau de la famille Ango.

« Vous trouverez ci-joint un plan géométral du caveau de la chapelle d'Ango et une vue de la sépulture telle qu'elle apparut au moment du soulèvement de la pierre.

« Vous me demanderez peut-être à quelle époque je fais remonter la violation de ces trois sépultures et à quelles circonstances je l'attribue. Il me serait assez malaisé de répondre d'une manière satisfaisante, aucun souvenir de cette profanation n'étant venu jusqu'à nous.

« Deux époques de l'histoire se présentent comme pouvant comporter une pareille imputation : 1562 et 1793. En 1562, on brûla les images, on fondit le cuivre, le plomb, l'or et l'argent de l'église; tout y passa jusqu'à la riche statue de 218 marcs d'argent donnée par Louis XI; mais nous ignorons si l'on viola les sépultures.

« En 1793, des ordres précis, émanés de l'administration de la guerre et des districts, prescrivirent dans toutes les églises de la république française la recherche des plombs cachés dans les tombeaux.

« On peut citer notamment, à ce sujet, la circulaire du ministre de la guerre Bouchotte, datée du 12 prairial an II; un acte de l'administration des domaines du 25 frimaire an II, et les arrêtés des 13 et 17 septembre 1793 ordonnant « d'enlever « des souterrains et des caveaux destinés aux sépultures le fer et le plomb que « l'orgueil et l'aristocratie y avaient accumulés ».

« A-t-on fouillé Saint-Jacques à cette époque? c'est probable, mais nous ne saurions l'affirmer sans preuves positives.

¹ Voir la *Vigie de Dieppe* du 5 décembre 1859.

« Il me reste, messieurs, à vous remercier de votre précieux concours et à m'excuser de n'avoir pas mieux répondu à votre attente et à vos désirs.

« Veuillez me croire toujours votre dévoué serviteur.

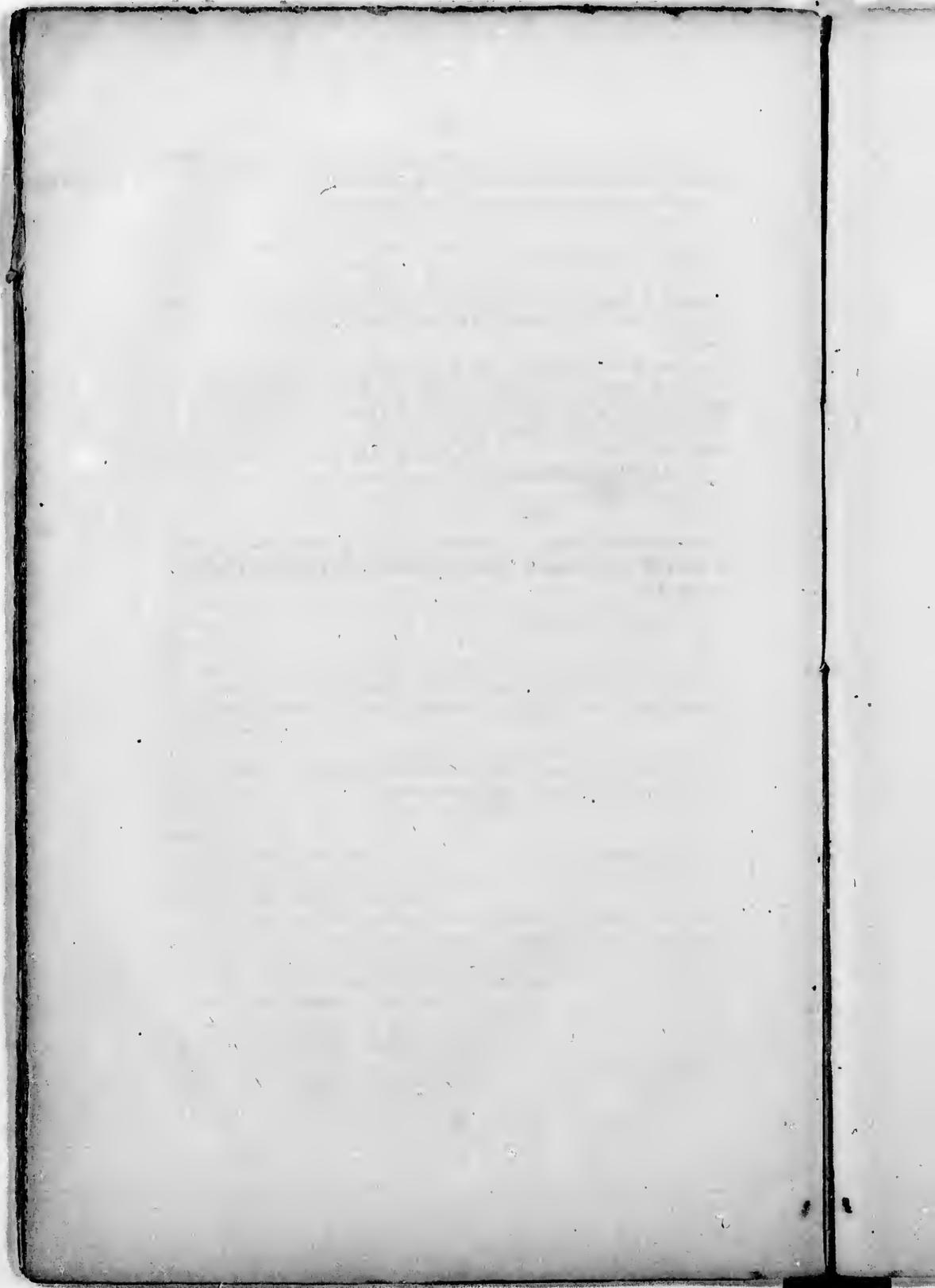
« L'abbé Cochet.

« Dieppe, le 5 décembre 1859. »

La note de l'abbé Cochet est, on le voit, peu concluante. La probité de l'archéologue s'est refusée à affirmer un fait que ne démontrait, selon lui, aucune preuve matérielle.

Pourtant, il me semble que le lecteur impartial peut difficilement voir dans ces restes d'un homme ayant atteint l'âge même où mourut Ango, dans ces restes retrouvés dans un caveau qui était, à *n'en pas douter*, le caveau de la famille Ango autre chose que les restes mêmes du célèbre armateur, les probabilités eussent ici, selon mon humble avis, dû tenir lieu des preuves matérielles qu'on ne pouvait avoir que bien peu d'espoir de rencontrer.

Pour ne rien omettre sur notre personnage, ajoutons qu'il fut le héros d'un drame de MM. Félix Pyat et Auguste Luchet, représenté sur le théâtre de l'Ambigu le 29 juin 1835.



DU MÊME AUTEUR :

ÉTUDE SUR LES EX DONO ET LES DÉDICACES AUTOGRAPHES, avec reproductions autographes d'ex dono de Victor Hugo, Balzac, Théophile Gautier, George Sand, Jules Janin, Joseph Autran, Victorien Sardou, Ch. Monselet. 1 vol. Paris, Baur, 1877.

LA FÊTE DE MOLIÈRE, comédie en un acte en vers. Odéon, 1860. Michel Lévy.

LE BIBLIOPHILE AMOUREUX, farce en un acte en vers; illustrations d'Edmond Morin, Jules Jacquemart, et Karl Flehot fils. 1866.

TOUT LE BRONZE A LA FONTE, poésie. Porte Saint-Martin, 21 novembre 1870. La Croix Werboëckhoven, 1870.

LES MOIS, douzain de sonnets monorimes, dans l'*Almanach fantaisiste* pour 1882, publié par la Société des Électiques. Paris, Lemerre.

L'OISEAU DE PROIE, drame en cinq actes et six tableaux. Théâtre du Château-d'Eau, 1883. 1 vol. Paris, Trease.

En collaboration avec M. Robert de la Villehervé :

PIERROT MAGNÉTISSEUR, farce en un acte en vers. Eaux-fortes par Georges Sauvage, Henri Paillard, Louis Letourneau, Albert Bertrand, Paris, Maudot, 1882.



